



MUNICIPALITÉ DE  
GRIMISUAT

**Publication du vendredi 25 août 2023**

## **COMMUNE DE GRIMISUAT**

### **ENQUETE PUBLIQUE**

L'administration communale de Grimisuat soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire présentées par :

Mmes Karine Vuignier et Sandra Vuignier, Route de Pradelaman 26 à Grimisuat, pour la construction d'une pergola (Gloriette) à la Route de Sion 24, parcelle no 1864, plan no 16, lieu-dit : Pranou, zone : Habitat collectif H60, coordonnées : 2594640/1121575, propriétaires : Karine Vuignier et Sandra Vuignier.

M. Blaise Rittiner, Rue du Tunnel 11 à Champlan (Grimisuat), par Sarrasin Fabien Sàrl, Chemin de la Cheneau 10, 1942 Levron, pour la pose d'une PAC air-eau en remplacement du chauffage à mazout à la Rue du Tunnel 11, parcelle no 2116, plan no 19, lieu-dit : Les Grands Champs, zone : Habitat individuel H30, coordonnées : 2595269/1121849, propriétaire : Janique Rittiner.

VA Proimmobilier SA, Chemin des Charmilles 9 à Uvrier, par Carole Boillat Architecture, Chemin du Poteu 8 à Grugnay (Chamoson), pour la construction d'une maison d'habitation de deux logements à la Route des Grandpraz 60, parcelle no 5549, plan no 29, lieu-dit : Pradelaman, zone : Habitat individuel H20 avec PAD U=0.3, coordonnées : 2596380/1122935, propriétaire : Colette Fardel.

Mme et M. Ariane et Ludovic Pannatier, Chemin du Scex 4C à Champlan (Grimisuat), par Espace et lumière Sàrl, Route de Denges à Lonay, pour la construction d'une pergola au Chemin du Scex 4C, parcelle no 3075, plan no 17, lieu-dit : Les Places, zone : Habitat individuel H30, coordonnées : 2594648/1121780, propriétaires : Ariane et Ludovic Pannatier.

**Les plans sont déposés au bureau communal, au 1<sup>er</sup> étage, guichet no 6, où ils peuvent être consultés pendant trente jours. Les observations ou oppositions éventuelles à l'encontre de ces projets doivent être adressées à l'Administration communale de Grimisuat, par écrit, sous pli recommandé, dans les trente jours à dater de la présente.**

**Grimisuat, le 25 août 2023**

**L'Administration communale**